

INFOS

DURE RENTREE POUR TOUS...

Vos enquêtes de rentrée nous parviennent et dressent un bilan peu réjouissant de cette rentrée 2012. Ainsi sur le terrain, **les fermetures de postes continuent !** Parmi les titulaires d'abord, les fermetures n'épargnant pas les Réseaux de Réussite Scolaire, laissant les collègues avec une DHG disproportionnée pour leur nombre, et leur imposant ainsi un quota de plus en plus élevé d'HSA... Des groupements d'heures et des postes entiers restent dans le même temps non pourvus à la rentrée, et nombreux sont les établissements présentant un déficit d'AVS.

Les services partagés concernent en cette rentrée un peu plus de 19% des collègues, avec des pointes à 47% dans les petites structures ! Le recours aux contractuels est toujours élevé. Il représente entre 2,5 et 12,5% des équipes, ce qui n'empêche pas des congés de maternité ou des mi-temps thérapeutiques prévus de longue date de rester sans remplacement à la rentrée !

La désorganisation atteint également le fonctionnement interne des établissements. La charge de Professeur Principal est de plus en plus lourde et les collègues se la voient pourtant imposée contre leur gré. Par ailleurs, la création de l'indemnité IFIC a servi de justification à **la suppression de la décharge de service pour le référent TICE** et poussé celui-ci à abandonner cette tâche exigeante dans de nombreux établissements, les chefs de ces derniers se retrouvant bien embarrassés à l'heure du tout informatique...

Dans ce climat, nous devons continuer à faire valoir nos droits et tenir bon face aux pressions multiples : rejoignez le SNCL !

...ET POUR LES TZR.

Cette rentrée encore, les Titulaires sur Zone de Remplacement sont soumis à rude épreuve dans toutes les académies : remplacement au pied levé, services partagés, indemnités et décharges contestées, affectations illégales sur des postes d'assistants pédagogiques (ou en dehors de la discipline des collègues) sont au menu !

La mise en place maladroite et parfois inadaptée des supports pour les stagiaires et les fermetures injustifiées de postes ont entraîné une multiplication des Blocs de Moyens Provisoires et **une dégradation des conditions d'enseignement des TZR**, presque tous affectés dès la rentrée, laissant le système éducatif sans autre ressource que l'emploi des contractuels lorsqu'un professeur vient à manquer en cours d'année.

Pour bien défendre vos droits, il vous faut commencer par les connaître : **vous pouvez consulter notre bulletin Spécial TZR** sur notre site internet :

www.sncl.org
rubrique « actu »

UN DOSSIER POUR NOS COLLEGUES STAGIAIRES

Novices dans l'enseignement, nos collègues stagiaires sont aussi souvent peu préparés à affronter la complexité administrative de l'Education Nationale. Pourtant, **ils ont des droits eux aussi** et peuvent prétendre à des primes et compensations financières dont ils ignorent souvent l'existence : ISOE, AIP, prime spéciale HSA, Indemnité

Zone sensible, Prêt à taux zéro conditionné, frais de déplacement... Si vous êtes enseignant stagiaire, vous pouvez peut-être prétendre à l'un de ces avantages. **Contactez sans plus attendre le SNCL**, et consultez prochainement **notre dossier Spécial stagiaire** sur notre site internet :

www.sncl.org
rubrique « dossiers »

MORALE LAÏQUE : OÙ VA-T-ON ?



renvoie pour certains aux cours de morale des écoles de la IIIe République, sous forme de maximes, il est parfois assimilé à des valeurs religieuses.

Le ministre de l'Education Nationale a confirmé le 5 septembre dernier que la morale ferait l'objet d'une matière à part entière dans son projet de réforme de l'enseignement, et qu'elle serait notée. « *Il faudra toutefois repenser la formation des enseignants et les programmes* », a-t-il précisé.

Vincent Peillon, qui s'apprête à installer une mission sur la morale laïque, a rappelé qu'il existait déjà des cours à l'école élémentaire, au collège et au lycée mais qu'ils n'étaient « *pas harmonisés* ». Il s'agit donc d'assurer « *la continuité* » des enseignements de la maternelle à la terminale, d'apporter « *la définition exacte de la discipline* » et surtout « *une évaluation* » pour que cette matière « *s'apprenne* » et que les élèves soient notés, a-t-il dit.

Pour l'heure, beaucoup de questions restent encore sans réponse : et surtout, **qui va porter cet enseignement dans les établissements ?** Plusieurs options sont envisagées : cet enseignement pourra être confié à un enseignant en particulier ou à plusieurs. **Pour le ministre, l'objectif à terme reste « d'enseigner la liberté, de réfléchir au sens de la vie. (...) Si l'école a peur d'enseigner des valeurs émancipatrices, alors les marchands, les intégristes ont tout le terrain pour eux. Si l'école ne se défend plus, elle s'écroule ».**

Voilà un sujet qui ne manque pas d'intérêt.

En effet, on ne peut pas se plaindre de la dégradation constante du comportement des élèves, du développement des incivilités, des violences et refuser d'envisager le rappel des valeurs, des principes et des règles qui fondent la vie dans notre société. Le terme de « morale » met mal à l'aise bon nombre de collègues pour diverses raisons : il

L'École a ses valeurs, celles de la République, parmi lesquelles la laïcité. Défendons ces valeurs, enseignons-les aux élèves dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Voilà pour le principe. Reste, avant tout accord de notre part, à connaître les contenus, méthodes et moyens d'enseignement ainsi que le mode de désignation des personnels qui en seront chargés.

OUVERTURES DE POSTES AUX CONCOURS 2013

Le dossier de presse de rentrée de l'Education nationale annonce enfin les ouvertures de postes aux concours de l'enseignement pour cette année, en chiffrant précisément la répartition. Pour le second degré public, ce sont **11000 postes qui seront ouverts à la session 2013**, contre 8600 l'année précédente (ce qui représente une augmentation de +28%) ; ceci permettra d'assurer le remplacement de tous les départs à la retraite, selon V. Peillon, qui ajoute qu'« *une attention particulière est portée aux matières déficitaires* ».

Dans le même temps, près de 4500 postes seront offerts aux concours internes et aux recrutements réservés (contre 1850 en 2012, soit une augmentation de +143 %). « *Il s'agit d'un effort exceptionnel qui vise à entamer un processus de résorption de l'emploi précaire* », précise le dossier de presse. L'enseignement privé bénéficiera lui aussi d'un recrutement accru de 55%.

Ces chiffres révèlent une volonté de **mettre un terme au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux** et d'empêcher ainsi l'augmentation du recours aux vacations dans l'éducation nationale. Si ces moyens permettront de ne pas aggraver la situation l'année prochaine, ils n'amorcent pas **le nécessaire rattrapage du déficit humain créé ces cinq dernières années** dans l'éducation nationale et ne garantissent absolument pas un meilleur fonctionnement pour la rentrée 2013, que seul un effort de recrutement poursuivi dans le temps pourra apporter.

NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Fax : 01 43 70 08 47

Mèl : sncl@wanadoo.fr



Informez-vous régulièrement

www.sncl.org

Syndicat affilié à la F.A.E.N.



www.faen.org